

PROPOSITION DE LOI N° 3603 TENDANT À AUGMENTER LA LIMITE DES RESSOURCES POUR L'ATTRIBUTION DE L'ALLOCATION AUX ÉCONOMIQUEMENT FAIBLES

Type de saisine : AUTOSAISINE

Type de texte : RAPPORT

Traité par : Travail, santé & population

Adopté le : 09/06/1948

Mandature : 1947-1951

Rapporteur :

MAYOUD Jean-Benoît

La version numérique de ce document n'existe pas.

[Contactez le CESE pour obtenir le document.](#)

PRÉSENTATION

Référence :

1948-11i